

Assas

Session : Septembre 2019

Année d'étude : Deuxième année de licence en droit / Deuxième année de Licence sciences humaines et sociales mention Sciences Politiques

Discipline : *Finances Publiques*
(Unité d'Enseignements Complémentaires 2)

Titulaire(s) du cours :
M. Martin COLLET

Document(s) autorisé(s) : AUCUN

ATTENTION : Les candidats répondront à chacune des cinq questions suivantes en 15 lignes maximum (en cas de dépassement, un demi-point sera retiré pour chaque ligne excédentaire) :

- 1/ Les compétences non-juridictionnelles des chambres régionales et territoriales des comptes (2 points)
- 2/ Les besoins de trésorerie de l'Etat. (2 points)
- 3/ La notion de « dette publique » au sens du Traité de Maastricht. (2 points)
- 4/ Le TSCG. (2 points)
- 5/ Les modalités de notation des dettes souveraines (2 points)